



30 JUIN 2022

LIVRET FINANCIER

RÉSULTATS FINANCIERS



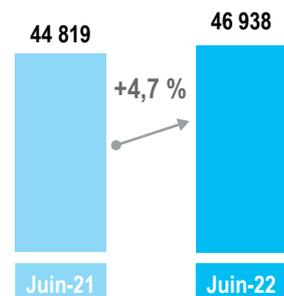
مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC

Toute une banque pour vous

CRÉDIT DU MAROC : UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE SOUTENUE ET DES RÉSULTATS EN CROISSANCE CONTINUE

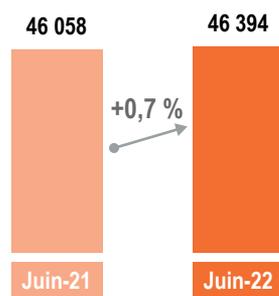
Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc s'est réuni le 29 juillet 2022, sous la présidence de Monsieur Michel Le Masson, pour examiner l'activité et les comptes arrêtés au 30 juin 2022 par le Directoire.

ENCOURS CRÉDITS



En millions de dirhams

ENCOURS RESSOURCES BILAN



En millions de dirhams

UNE SOLIDITÉ FINANCIÈRE CORROBORÉE PAR UN BÉNÉFICE NET PART DU GROUPE EN HAUSSE DE 16,9 %

UNE DYNAMIQUE FAVORABLE DES CRÉDITS - ENCOURS CRÉDITS +4,7 %

A fin juin 2022, Crédit du Maroc confirme son rôle de financeur et accompagnateur du développement économique du pays avec des emplois clientèle qui augmentent de 4,7 % sur un an pour se hisser à 46 938 millions de dirhams. Cette progression est stimulée par les crédits court terme entreprises dans un contexte économique de renchérissement des coûts d'approvisionnement et d'attente pour les projets d'investissement.

Les encours des crédits aux particuliers évoluent de 2,6 % à 19 674 millions de dirhams soutenus par la progression de 3,7 % des crédits à l'habitat qui compense le recul de 2,1 % des crédits à la consommation.

Sur le marché des entreprises, les crédits court terme se renforcent de 24,2 %. Pour leur part, les crédits à l'équipement et le crédit-bail s'apprécient de 0,9 % faisant ainsi preuve d'une résilience face à une conjoncture économique peu favorable.

UNE ORIENTATION POSITIVE DE LA COLLECTE BILAN - ENCOURS RESSOURCES BILAN +0,7 %, RESSOURCES HORS BILAN -0,6 %

Au premier semestre 2022, les ressources bilan évoluent de 0,7 % à 46 394 millions de dirhams, portées par la progression des ressources à vue de 1,8 % à 33 343 millions de dirhams. Les ressources d'épargne se replient, quant à elles, de 1,8 % à 9 822 millions de dirhams.

S'agissant des ressources hors bilan, celles-ci affichent un recul de 0,6 % à 14 417 millions de dirhams en raison de la baisse de 3,0 % des encours d'OPCVM. Pour leur part, les encours en assurance vie progressent de 4,8 %.

UNE ACTIVITÉ BANCASSURANCE RALENTIE - DES PRIMES NON-VIE EN BAISSÉ DE 4,8 %

Les primes collectées au premier semestre 2022 en assurance non-vie sont en repli de 4,8 % par rapport à la même période de 2021 dont -6,7 % sur la prévoyance, -5,0 % sur le dommage et -4,6 % sur l'assistance.

UN PRODUIT NET BANCAIRE EN PROGRESSION - PNB CONSOLIDÉ +6,5 %

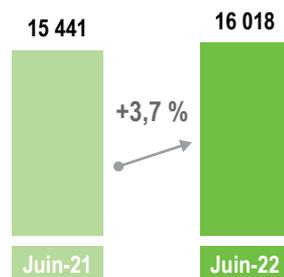
A fin juin 2022, le produit net bancaire consolidé s'élève à 1 284,9 millions de dirhams, en hausse de 6,5 % par rapport au premier semestre 2021.

La marge nette d'intérêt s'apprécie de 4,1 % à 990,7 millions de dirhams bénéficiant, notamment, de l'accroissement des crédits et de la poursuite de l'optimisation du coût de la collecte.

La marge sur commissions progresse de 2,7 % à 213,6 millions de dirhams grâce à la bonne performance des activités à l'international ainsi que du cash management. Le résultat des opérations de marché s'affiche en hausse de 36,5 % à 130,7 millions de dirhams, bénéficiant de la performance de l'activité de change.

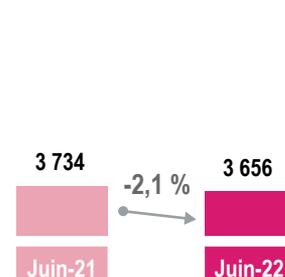
Les filiales de Crédit du Maroc¹ génèrent, quant à elles, un PNB global de 92,3 millions de dirhams au premier semestre 2022, en repli de 6,0 % par rapport à la même période de 2021.

CRÉDITS HABITAT



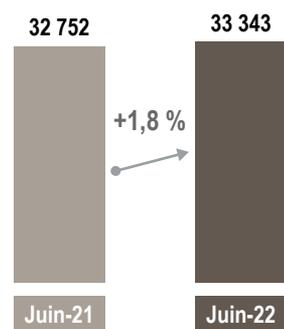
En millions de dirhams

CRÉDIT À LA CONSOMMATION



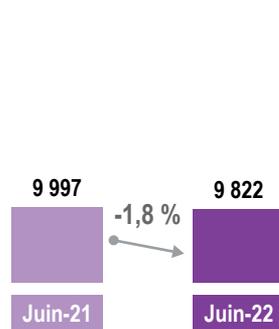
En millions de dirhams

RESSOURCES À VUE



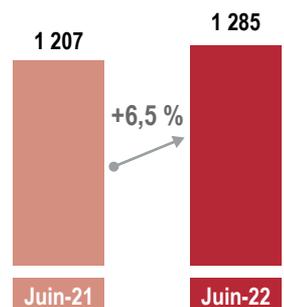
En millions de dirhams

RESSOURCES D'ÉPARGNE



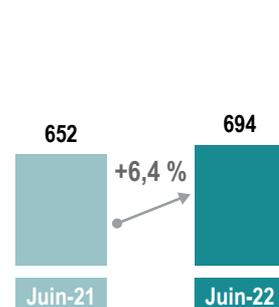
En millions de dirhams

PRODUIT NET BANCAIRE



En millions de dirhams

CHARGES D'EXPLOITATION



En millions de dirhams

¹ Crédit du Maroc Assurances, Crédit du Maroc Leasing & Factoring, Crédit du Maroc Patrimoine, Crédit du Maroc International, Crédit du Maroc Capital et SIFIM.

UN RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION EN HAUSSE - RBE CONSOLIDÉ +6,6 %

Le résultat brut d'exploitation croît de 6,6 % à 591,4 millions de dirhams, tenant compte de la hausse de 6,4 % des charges générales d'exploitation, en lien avec la progression de 8,6 % des amortissements induits par la poursuite des investissements déployés par Crédit du Maroc sous l'égide de son projet d'entreprise 'Tajdid 2022'. Le coefficient d'exploitation se situe à 54,0 % identique à celui du premier semestre 2021.

A noter que Crédit du Maroc a engagé sur le premier semestre 2022 un montant total de 150,8 millions de dirhams d'investissements dont l'essentiel est concentré sur les grands projets structurants de la banque.

UN COÛT DU RISQUE EN NET REPLI - COÛT DU RISQUE -84,2 %, TAUX DE COUVERTURE 87,1 %

Le coût du risque consolidé se replie de 84,2 % à 10,5 millions de dirhams. Cette évolution s'explique par une sinistralité maîtrisée et anticipée, couplée à la mise à jour statistique des paramètres de calcul générant un impact favorable sur le coût du risque.

Dans le cadre de sa politique de gestion prudente et anticipative des risques, **Crédit du Maroc affiche un taux de couverture de 87,1 % à fin juin 2022.**

Les créances en souffrance poursuivent leur trend baissier avec un repli de 4,5 % à 3 712 millions de dirhams à fin juin 2022. Ainsi, le **taux de créances douteuses et litigieuses se trouve ramené à 7,9 % à fin juin 2022 contre 8,7 % une année auparavant.**

UNE CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE EN FORTE HAUSSE - RÉSULTAT NET PART DU GROUPE +16,9 %

Le résultat net part du groupe Crédit du Maroc s'élève à 324,7 millions de dirhams, en hausse de 16,9 % par rapport au premier semestre 2021, bénéficiant d'une bonne dynamique commerciale et d'une évolution favorable du coût du risque.

DES FONDAMENTAUX FINANCIERS SAINS - RATIO DE SOLVABILITÉ 14,81 %, LIQUIDITY COVERAGE RATIO (LCR) 124,1 %

Au titre du premier semestre 2022, les fonds propres consolidés se situent à 6 893 millions de dirhams. Représentant la solidité financière de Crédit du Maroc, le ratio de solvabilité global ressort à 14,81 %, le ratio Core Tier 1 à 12,18 % et le ratio de liquidité LCR à 124,1 %.

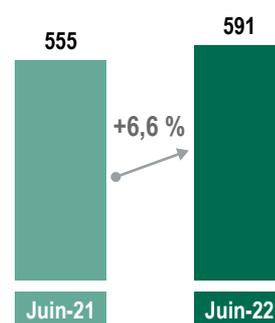
L'endettement de Crédit du Maroc s'élève à 1 578,9 millions de dirhams, en hausse de 4,0 % par rapport au premier semestre 2021.

DES INDICATEURS FINANCIERS SOCIAUX BIEN ORIENTÉS

Au niveau des comptes sociaux de Crédit du Maroc :

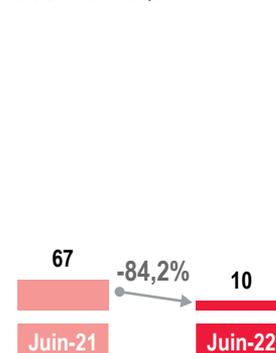
- le produit net bancaire s'élève à 1 252,8 millions de dirhams, en augmentation de 7,4 % par rapport au premier semestre 2021 ;
- le résultat brut d'exploitation augmente de 11,6 % à 603,5 millions de dirhams ; il intègre des charges générales d'exploitation de 693,4 millions de dirhams, en progression de 8,7 % ;
- le résultat net social s'élève à 336,1 millions de dirhams, en baisse de 13,6 % par rapport à fin juin 2021, tenant compte d'un coût du risque de 70,9 millions de dirhams contre -27,6 millions de dirhams une année auparavant, sous l'effet d'une reprise exceptionnelle en 2021.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION



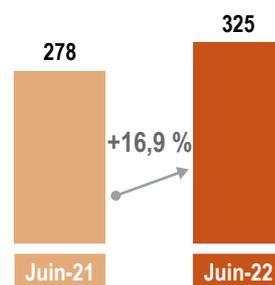
En millions de dirhams

COÛT DU RISQUE



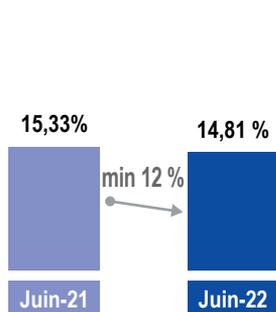
En millions de dirhams

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



En millions de dirhams

RATIO DE SOLVABILITÉ



En millions de dirhams

CREDIT DU MAROC POURSUIT SA TRANSFORMATION ET SON DEVELOPPEMENT POUR MIEUX SERVIR SES CLIENTS

Sur le plan du projet client, Crédit du Maroc continue sa transformation digitale à travers la rénovation de **e-Immo**, premier site web bancaire spécialisé en **crédit immobilier au Maroc** permettant de réaliser la simulation de son offre de crédit habitat et d'obtenir un accord de principe en ligne en temps réel.

Crédit du Maroc a, par ailleurs, lancé « **l'Académie de la Bancassurance** », un parcours de formation certifiant ouvert aux collaborateurs du réseau, afin d'accompagner leur montée en compétences et mieux servir les clients.

Par ailleurs, et pour enrichir la gamme d'offres proposées, Crédit du Maroc a obtenu **l'agrément de l'ACAPS** pour distribuer, au travers de sa fenêtre participative **Arreda**, les produits **Takaful**.

Sur le plan sociétal, Crédit du Maroc a organisé une rencontre-débat sur le thème de la finance verte et des critères ESG, affirmant ainsi son ambition d'être un acteur de référence dans le financement de la transition énergétique et des initiatives écologiques de ses clients.

Enfin, les grands projets de transformation de Crédit du Maroc poursuivent leurs avancées majeures dans le cadre du projet d'entreprise 'Tajdid 2022' :

- le projet du nouveau siège « Les Arènes » avec la finalisation des derniers travaux ainsi que la préparation du déménagement et de l'exploitation du site ;
- le projet du nouveau Core Banking System (CBS) avec la finalisation en cours des travaux de conception fonctionnelle et le démarrage de la phase de construction du CBS ;
- le nouveau modèle de distribution avec l'inauguration de la nouvelle Direction régionale de Marrakech et de l'Agence M-Avenue, la poursuite de la livraison de nouveaux espaces Libres Services Bancaires (LSB) avec près d'une vingtaine d'agences équipées ;
- le programme de transformation digitale avec le lancement du portail e-banking corporate et des nouvelles versions de MyCDM Mobile et de MyCDM Web intégrant de nouvelles fonctionnalités au service des clients.

Le Conseil de Surveillance remercie le Directoire et l'ensemble des équipes de Crédit du Maroc pour leur engagement et leur contribution aux réalisations du premier semestre 2022.

* * *

Compte tenu de la décision de Crédit du Maroc Capital de cesser son activité, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, au vu de la demande de retrait d'agrément formulée par Crédit du Maroc Capital le 14 février 2022, a prononcé en date du 26 juillet 2022 le retrait d'agrément de la société de bourse Crédit du Maroc Capital.

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE AU 30 JUIN 2022 :

- La BERD et Crédit du Maroc signent un nouveau partenariat portant sur une nouvelle ligne de financement pour accélérer la transition verte au Maroc
- Crédit du Maroc - Résultats consolidés au 31 décembre 2021
- Crédit du Maroc décroche de nouveau le Label RSE de la CGEM
- Changement à la Présidence du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc
- Crédit du Maroc - Résultats consolidés au 31 mars 2022
- Crédit du Maroc choisit M Avenue pour y installer sa nouvelle Direction Régionale à Marrakech.

Contact Presse - Communication financière : Mouna Benrhanem - mouna.benrhanem@ca-cdm.ma

Site web : www.creditdumaroc.ma – Centre de Relation Clients : 3232

Lien pour télécharger le livret financier : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/livret_financier_resultats_au_30_juin_2022.pdf

RÉSULTAT NET, GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	30/06/2022	31/12/2021
Résultat net	326 086	631 363
Éléments recyclables en résultat net :	-12 969	3 047
Écarts de conversion	3 403	2 507
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-25 988	856
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	-	-
Impôts liés	-9 616	317
Éléments non recyclables en résultat net :	-21	4 324
Réévaluation des immobilisations	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-34	6 863
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	-	-
Impôts liés	-13	2 539
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-12 991	7 370
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	313 095	638 733
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	311 722	634 763
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	1 373	3 971

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2020	1 088 121	2 777 134	-	1 739 527	60 508	-	5 665 290	56 028	5 721 318
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-49 510	-	-	-49 510	-1 546	-51 055
Autres	-	-5 533	-	-	-	-	-5 533	-	-5 533
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	627 392	-	-	627 392	3 971	631 363
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-540	-	-540	-	-540
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	4 324	-	4 324	-	4 324
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	2 507	-	-	2 507	-	2 507
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	2 507	3 784	-	6 291	-	6 291
Autres	-	-	-	1 604	-	-	1 604	-	1 604
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2021	1 088 121	2 771 601	-	2 321 521	64 292	-	6 245 536	58 453	6 303 988
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-281 823	-	-	-281 823	-1 686	-283 510
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	324 712	-	-	324 712	1 373	326 086
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-16 372	-	-16 372	-	-16 372
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-21	-	-21	-	-21
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	3 403	-	-	3 403	-	3 403
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	3 403	-16 394	-	-12 991	-	-12 991
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 30 JUIN 2022	1 088 121	2 771 601	-	2 367 813	47 898	-	6 275 434	58 140	6 333 573

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

Les normes et principes comptables n'ont subi aucun changement par rapport à la publication effectuée au 31/12/2021.

PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Préambule

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes du Crédit Agricole S.A.

En 2008, le Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib (BAM) et les comptes adressés au Crédit Agricole SA pour les besoins de sa consolidation.

Le Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole SA avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, la définition de contrôle, selon IFRS 10 comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir détenu sur l'entité émettrice ;
- L'exposition ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice ;
- La capacité de Crédit du Maroc d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Crédit du Maroc contrôle une entité émettrice si et seulement si ces trois éléments sont réunis.

L'IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon IFRS 11, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises. Ces deux types de partenariats se distinguent par les droits et obligations des parties à l'entreprise.

- **Entreprise commune** : les coparticipants ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque coparticipant comptabilise ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.
- **Coentreprise** : les coentrepreneurs ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10 et 11. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- **l'intégration globale**, applicable selon les conditions citées par la norme IFRS 10 ;
- **la mise en équivalence**, pour les coentreprises ayant des droits sur l'actif net, tel que cité par la norme IFRS 11 ;
- **la quote-part des actifs, passifs, charges et produits**, pour les entreprises communes ayant des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, selon la norme IFRS 11.

Retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

Conversion des états financiers des activités à l'étranger (IAS21)

Les états financiers des entités représentant une « activité à l'étranger » (filiale, succursale, entreprise associée ou une coentreprise) sont convertis en dirhams en deux étapes :

- **conversion**, le cas échéant, de la monnaie locale de tenue de compte en monnaie fonctionnelle (monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité). La conversion se fait comme si les éléments avaient été comptabilisés initialement dans la monnaie fonctionnelle (mêmes principes de conversion que pour les transactions en monnaie étrangère) ;
- **conversion de la monnaie fonctionnelle en dirhams**, monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe CDM. Les actifs et les passifs, y compris les écarts d'acquisition, sont convertis au cours de clôture. Les éléments de capitaux propres, tels que le capital social ou les réserves, sont convertis à leur cours de change historique. Les produits et les charges du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres. Ces écarts de conversion sont comptabilisés en résultat en cas de sortie de l'activité à l'étranger (cession, remboursement de capital, liquidation, abandon d'activité) ou en cas de déconsolidation due à une perte de contrôle (même sans cession) lors de la comptabilisation du résultat de sortie ou de perte de contrôle.

Regroupements d'entreprises – écarts d'acquisition (IFRS 3)

Le Groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2022.

Périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 30 juin 2022

Sociétés Consolidées	Capital social (KDH)	Capital social (KUSD)	%		Méthode de consolidation (*)
			de contrôle	d'intérêts	
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00	100,00	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		66,66	66,66	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc International		1 655	100,00	100,00	I.G
S.I.F.I.M	168 321		100,00	100,00	I.G

* E.C : Établissement consolidant - I.G : Intégration globale

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

LA GOUVERNANCE

Depuis le 24 septembre 1999, le Crédit du Maroc a opté pour une structure de gouvernance duale reposant sur un Directoire et un Conseil de Surveillance, dissociant ainsi les pouvoirs de gestion et de contrôle. Le Directoire dirige et gère la Banque sous le contrôle du Conseil de Surveillance dans les limites du cadre fixé par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (la « Loi 17-95 »), la loi 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (la « Loi Bancaire ») et les statuts de la Banque. Cette organisation répond au souhait d'équilibre des pouvoirs entre les fonctions de direction et de contrôle.

1. Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire et s'appuie sur des Comités spécialisés détaillés ci-après.

Le Conseil de Surveillance s'exprime collégalement à l'extérieur de la Banque par des communiqués de presse destinés à l'information du marché.

1.1. Dispositions générales

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés du Conseil de Surveillance. Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance a fait l'objet d'une mise à jour en 2018.

1.2. Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de neuf membres.

Prénom et nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours	Membre d'un Comité
Michel LE MASSON	Président du Conseil	06/2022	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	-
François-Edouard DRION (2)	Vice-Président du Conseil	10/2017	06/2022	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C
Nada BIAZ (1)	Membre du Conseil	03/2019	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C
Marc DIDIER	Membre du Conseil	03/2019	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C
Habiba LAKLALECH (1)(3)	Membre du Conseil	03/2019	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	R
Hervé VARILLON	Membre du Conseil	04/2020	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	R
Olivier NICOLAS(4)	Membre du Conseil	02/2019	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A
Morgane SAINT-JALMES	Membre du Conseil	06/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A
Crédit Agricole S.A représenté par Madame Meriem Ech-Cherfi	Membre du Conseil	12/2005	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A et R

(A) Comité d'Audit.

(R) Comité des Risques.

(C) Comité de Nomination et de Rémunération.

(1) Membre indépendant.

(2) Président du Comité de Nomination et de Rémunération.

(3) Président du Comité des Risques. Président du Comité d'Audit.

(4) Président du Comité d'Audit.

1.3. Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés.

a) Rôle et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application des dispositions légales et statutaires

Le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire dont il fixe les principes et les critères de rémunération, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant leur rémunération totale. Il peut les révoquer à tout moment.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi 17-95. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les documents prévus par la Loi 17-95.

A toute époque de l'année, le Conseil de Surveillance opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

b) Rôles et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance décrit, d'une part, les modalités d'organisation, le mode de fonctionnement, les pouvoirs et les attributions du Conseil de Surveillance et, d'autre part les règles de déontologie qui s'imposent à ses membres. Il a un caractère purement

interne et n'est opposable ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlements en vigueur, lesquelles prévalent.

Ainsi, le Conseil de Surveillance :

- définit les orientations stratégiques de la Banque et de ses filiales ainsi que le degré d'aversion aux risques ; il veille à leur mise en œuvre par le Directoire. A cet effet, le Conseil de Surveillance approuve la stratégie de la Banque et de ses filiales, les politiques à moyen et long terme, la politique globale de gestion des risques et le budget annuel ;
- veille à la mise en place d'un dispositif de pilotage, intégré et harmonisé au sein du groupe Crédit du Maroc, assurant une surveillance des activités et des risques des filiales ;
- donne son accord préalable à toute opération stratégique significative se situant hors des orientations approuvées et à toute opération relative à la prise ou la cession de participations dans toutes sociétés créées ou à créer ou l'acquisition ou la cession de tout bien immobilier, dépassant un plafond qu'il fixe au Directoire ;
- nomme le Président du Conseil de Surveillance et, le cas échéant, le Vice-Président du Conseil de Surveillance ainsi que les membres du Directoire et fixe leur rémunération. Conformément aux dispositions statutaires de la Banque, il peut également les révoquer. Il désigne le Président du Directoire et éventuellement le ou les Directeur(s) général(ux) ;
- veille à la mise en place d'une procédure formalisée précisant les critères d'indépendance d'un membre du Conseil de Surveillance et à sa mise à jour régulière ;

- procède à l'examen du dispositif de gouvernance, lequel comprend notamment une organisation claire assurant un partage des responsabilités bien défini, transparent et cohérent, des procédures efficaces de détection, de gestion, de suivi et de déclaration des risques auxquels la Banque est ou pourrait être exposée ; il évalue périodiquement l'efficacité du dispositif de gouvernance et s'assure que des mesures correctives pour remédier aux éventuelles défaillances ont été prises et mises en œuvre de manière effective ;
- exerce une surveillance efficace de la gestion par le Directoire des activités de la Banque en s'appuyant sur les travaux des fonctions d'audit interne, de conformité, de contrôle permanent et de gestion et contrôle des risques ;
- s'assure du respect des obligations qui lui incombent en matière de contrôle interne et notamment procède, au moins une fois par an, à l'examen de l'activité et des résultats du contrôle interne ;
- vérifie et contrôle les comptes sociaux et consolidés trimestriels, semestriels et annuels arrêtés par le Directoire ;
- présente à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle un rapport contenant ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice ;
- approuve et examine régulièrement les stratégies et politiques régissant la prise, la gestion, le suivi et la réduction des risques auxquels la Banque est ou pourrait être exposée, y compris les risques engendrés par l'environnement économique. En particulier, le Conseil de Surveillance approuve les limites globales de risque et met en place un processus spécifique organisant son information et, le cas échéant, sa saisine en cas de dépassement ;
- est informé régulièrement des dispositifs de maîtrise des risques visant au respect des dispositions légales et réglementaires en ce compris les risques de non-conformité, des règles déontologiques ainsi que des pratiques de sécurité ;
- approuve le plan de continuité de l'activité établi par le Directoire ainsi que les éléments nécessaires audit plan communiqués aux entités opérationnelles et administratives et à la fonction de gestion et contrôle des risques ;
- prend connaissance des travaux réalisés par le Responsable de l'Audit Interne de la Banque ;
- veille à la mise en place d'un système efficace de communication au sein de la Banque sur la stratégie en matière de risques et de niveau d'exposition ;
- veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes ;
- s'assure que la Banque entretient des relations régulières avec les autorités de supervision ;
- répartit les jetons de présence alloués par l'Assemblée Générale ;
- veille à l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance d'une politique de rémunération visant à prévenir les conflits d'intérêts et à promouvoir une gestion efficace des risques, notamment pour les membres du Conseil de Surveillance, les principaux dirigeants et les catégories de personnel dont les activités ont une incidence sur le profil de risque de la Banque ;
- revoit régulièrement les résultats du système de rémunération appliqué.

1.4. Les Comités du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a créé, en son sein, trois Comités spécialisés dont il a fixé la composition et les attributions : le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité de Nomination et de Rémunération.

Dans le cadre de l'activité de la fenêtre participative, le Conseil de Surveillance, conformément à la Loi Bancaire 103-12, a constitué, au sein du Comité des Risques, un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques et au sein du Comité d'Audit, un sous-Comité chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le Conseil de Surveillance peut décider la création de comités permanents et/ou temporaires chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président voudrait soumettre, pour avis, à leur examen destinés à faciliter le bon fonctionnement du Conseil de Surveillance et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Il n'existe, à

PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS (2.3)

(En milliers de DH)

LIBELLE	30/06/2022			30/06/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Sur opérations internes	-	-	-	-	-	-
Sur opérations avec la clientèle	30 703	-	30 703	30 077	-	30 077
Sur opérations sur titres	-	-	-	-	-	-
Sur opérations de change	3 124	1 252	1 872	1 866	2 153	-288
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	-	-	-	-	-	-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	181 312	16 091	165 221	175 304	12 285	163 019
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	16 144	331	15 813	15 862	635	15 227
Produits nets des commissions	231 283	17 674	213 609	223 109	15 073	208 036

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS (2.4)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	30/06/2021
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	23 188	-803
Plus values de cession	23 326	28
Moins value de cession	-137	-831
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	23 188	-803

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (2.5)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	30/06/2021
Dividendes reçus	-	-
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction	9 171	12 558
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	-747	1 843
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de dette ne remplissant pas les critères SPPI	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	122 362	81 684
Résultat de la comptabilité de couverture	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	130 786	96 085

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (2.6)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	30/06/2021
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-121	-352
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
Dont dividendes sur instruments décomptabilisés au cours de la période	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-121	-352

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
Etablissements de crédit	-	-
Comptes et prêts	1 976 797	2 348 069
dont comptes ordinaires débiteurs non douteux ⁽¹⁾	1 976 797	2 348 069
dont comptes et prêts au jour le jour non douteux ⁽¹⁾	-	-
Valeurs reçues en pension	1 225 851	716 849
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	383 502	275 738
Valeur brute	3 586 151	3 340 656
Dépréciations	-4 810	-5 775
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	3 581 340	3 334 880
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Comptes ordinaires	-	-
Comptes et avances à terme	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Total prêts et créances internes au Crédit du Maroc	-	-
Valeur au bilan	3 581 340	3 334 880

ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3 581 340	3 334 880
Prêts et créances sur la clientèle	46 937 862	46 079 164
Titres de dettes	10 521	13 884
Valeur au bilan	50 529 723	49 427 928

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	11 678 598	10 521 010
Autres concours à la clientèle	33 416 059	32 648 404
Valeurs reçues en pension	504 404	2 513 396
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	-	-
Avances en comptes courants d'associés	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	3 134 933	2 342 532
Valeur brute	48 733 993	48 025 342
Dépréciations	-3 249 091	-3 411 024
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	45 484 902	44 614 317
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier	800 843	740 257
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	703 311	899 429
Valeur brute	1 504 154	1 639 687
Dépréciations	-51 194	-174 840
Valeur nette des opérations de location-financement	1 452 960	1 464 846
Valeur au bilan	46 937 862	46 079 164

TITRES AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	10 521	13 884
Total	10 521	13 884
Dépréciations	-	-
Valeur au bilan	10 521	13 884

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (3.3)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées		2 907 777	37 672	-
Obligations et autres titres à revenu fixe		437 882	-196	-
Total des titres de dettes		3 345 659	37 476	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit		-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle		-	-	-
Total des prêts et créances		-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		3 345 659	37 476	-
Impôts			-13 866	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)			23 610	-
	31/12/2021	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées		2 112 381	63 429	-
Obligations et autres titres à revenu fixe		819 936	35	-
Total des titres de dettes		2 932 317	63 464	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit		-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle		-	-	-
Total des prêts et créances		-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		2 932 317	63 464	-
Impôts			-23 482	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)			39 982	-

mazars

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

pwc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca

GROUPE CREDIT DU MAROC

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE
DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2022**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit Du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 6 333 573, dont un bénéfice net de KMAD 326 086.

Elle a été arrêtée par le directoire le 21 juillet 2022 dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire consolidée, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Du Maroc arrêtés au 30 juin 2022, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 29 juillet 2022

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil



Abdou Souleye Diop
Associé

PwC Maroc



Leila Sijelmassi
Associée

DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

DETTES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-	-	11 349	11 349	12 012
- Mourabaha ⁽¹⁾	-	-	-	11 349	11 349	12 012
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL				11 349	11 349	12 012

(1) principalement les avances sur Mourabaha

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES SOCIAUX)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2022

mazars

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

pwc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca

CREDIT DU MAROC

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2022

En application des dispositions du Dahir n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit Du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 6 961 985 dont un bénéfice net de KMAD 336 071 relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Elle a été arrêtée par le directoire le 21 juillet 2022 dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 juin 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 29 juillet 2022

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

Mazars Audit et Conseil
101, Bd Abdelmoumen
20 380 CASABLANCA
Tél : 0522 423 423 (L.C.)
0522 423 400

Abdou Souleye Diop
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 48 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 189187 - TP : 37999135
IF : 1105708 - CHSS : 7567645

Leila Sijelmassi
Associée